

## **De Marguerite Duras à l'analyse des prépositions *op* et *sur* : un itinéraire peu commun.**

### **Entretien de Michèle Goyens avec Isabelle Peeters.**

Le 15 septembre 1997, Isabelle Peeters a été promue docteur en linguistique et littérature: langues romanes, avec une thèse portant le titre *Analyse contrastive des systèmes prépositionnels néerlandais et français: le cas de op et sur*. Nous aimerions lui poser quelques questions sur sa formation, sa recherche et ses aspirations futures.

*M.G.: Quand tu as commencé la philologie romane à notre université, tu avais déjà un diplôme de régente en français, en histoire et en anglais. Tu as pourtant opté pour quatre années d'études universitaires supplémentaires: quel était l'objectif derrière ce choix?*

*I.P.:* Après mes humanités, j'ai opté pour une formation de régente, parce que celle-ci me permettait de combiner l'étude des langues française et anglaise. En outre, cette formation m'intéressait parce qu'elle était vraiment axée sur la pratique. On avait chaque semaine des cours à donner et il y avait chaque année plusieurs semaines de stage dans une école secondaire. J'appréciais beaucoup le contact avec les élèves.

Bien que j'aie vraiment aimé ces études, j'avais déjà décidé vers la fin de la première année de continuer par des études universitaires, parce que les cours théoriques n'approfondissaient pas la matière comme je l'attendais. Disons que je restais un peu sur ma faim.

C'est surtout mon intérêt pour la langue française en général et ma passion pour la littérature française qui m'ont poussée à choisir la philologie romane.

*M.G.: Au cours de la licence, tu t'es spécialisée en littérature française, et tu as fait un mémoire sur *L'Amant de Marguerite Duras*. Quelle était ton ambition à ce moment-là?*

*I.P.:* Je pense que mon choix pour un mémoire littéraire tient au fait que dans le programme de la deuxième candidature, il y avait un déséquilibre important entre le nombre de cours consacrés à la littérature et le nombre de cours linguistiques. Pour moi, c'était à ce moment-là une overdose de linguistique...

J'ai moi-même proposé le sujet au professeur Angelet, parce que *L'Amant* était toujours abordé comme une histoire d'amour scandaleuse entre une jeune fille d'origine française et un Chinois. Ce qui m'intéressait, ce n'était pas la thématique du roman, mais plutôt la façon choisie par Duras pour décrire cette histoire. J'étais fascinée par le fait que *L'Amant* est un livre ambigu. La langue utilisée est très simple, mais la lecture du roman est assez difficile pour un lecteur peu habitué aux formes non traditionnelles de la littérature romanesque. Comme les particularités du livre relèvent toutes de la technique narrative, il s'imposait de mener l'analyse dans le cadre d'une approche narratologique. J'ai pris le texte comme point de départ, j'ai essayé de sérier ses caractéristiques dominantes et j'ai tenté pour chacune d'entre elles de discerner leur fonction expressive dans le cadre global du roman. Au moment où on choisit une approche pareille, la linguistique n'est pas très loin...

*M.G.: Ta thèse de doctorat se situe toutefois dans un tout autre domaine: celui de la syntaxe et sémantique contrastive. Pourrais-tu résumer les points de départ de ta recherche?*

I.P.: Le choix d'un sujet de thèse en linguistique contrastive m'a tout d'abord été inspiré par la pénurie des travaux dans ce domaine, mais il découle également de mon expérience en matière d'enseignement du français langue étrangère à des néerlandophones. J'ai constaté à plusieurs reprises que l'emploi des prépositions se révèle être un des points névralgiques majeurs dans le processus d'apprentissage, même à un niveau avancé. J'ai l'impression que cet état de choses découle de la façon dont les prépositions sont traitées dans la plupart des grammaires et des dictionnaires, où leur usage est présenté comme un phénomène essentiellement arbitraire et idiomatique.

Bien que je n'aie jamais voulu nier que l'emploi des prépositions varie souvent de façon capricieuse de langue en langue, j'estime toutefois que le chaos qui semble caractériser les faits n'est qu'apparent, en ce sens qu'il masque certaines régularités.

Une amélioration des processus d'apprentissage nécessite avant tout une bonne compréhension des erreurs commises. Pour atteindre cet objectif, une connaissance approfondie des systèmes prépositionnels des langues à l'étude, tout comme leur comparaison, se révèlent indispensables. Elles permettent de dégager et de mettre en lumière des structurations différentes au niveau du système prépositionnel, qui peuvent être responsables du manque de parallélisme entre certains emplois des prépositions appartenant à des langues différentes. C'est ainsi que se dessine, selon moi, pour la recherche en linguistique une tâche à assumer.

J'ai mené mon étude en partant d'un cas type, à savoir la préposition néerlandaise *op* et son pendant français *sur*. J'ai choisi cette paire de prépositions parce qu'elle permet de montrer combien un parallélisme apparent peut se révéler trompeur. En effet, on a affaire à des prépositions qui sont susceptibles de désigner le même type de relation, mais une analyse plus approfondie permet immédiatement de mettre en évidence bon nombre de contextes où elles ne sont plus interchangeables. C'est le cas dans des phrases comme *Jan is op zijn kamer/ Jean est dans sa chambre* (et non *sur sa chambre*) et encore dans *l'oiseau plane sur la vallée/ de vogel zweeft boven de vallei* (et non pas *op de vallei*).

*M.G.: Quels sont les principaux résultats que tu en as dégagés?*

I.P.: Les descriptions individuelles de *op* et de *sur* ont abouti à une mise en parallèle systématique des emplois des deux prépositions à l'étude. Le bilan comparatif qui en a découlé m'a amenée à constater l'absence d'une relation biunivoque généralisée entre les prépositions *op* et *sur*, et cela malgré le parallélisme frappant des traits. Ainsi, j'ai constaté que la préposition *op* s'utilise dans un éventail de contextes plus riche que son pendant français *sur*, qui est plus strictement lié à une configuration spatiale de superposition.

En outre, j'ai précisé jusqu'à quel point les emplois des deux prépositions se recoupent en néerlandais et en français. L'inventaire dressé dans la dernière partie de mon étude m'a également permis de découvrir le caractère capricieux des panoramas prépositionnels en question. Dans la majorité des domaines d'application distingués, j'ai aussi bien repéré des contextes où les prépositions *op* et *sur* s'équivalent, que des contextes où ce n'est pas le cas.

Toutefois, j'ai montré que le chaos apparent des faits masque certaines régularités. Ainsi, j'ai observé que l'inventaire des similarités est le plus riche dans la classe des emplois littéraux spatiaux. En effet, les prépositions *op* et *sur* partagent le même noyau prototypique, à savoir les usages où elles se laissent paraphraser par 'bovenop' ou 'sur le dessus de' comme dans *het boek ligt op de tafel - le livre est sur la table* et où les traits de surface, de support et de contact sont tous les trois présents. Cependant, à la périphérie de ce centre commun il existe

déjà des divergences et leur nombre ne fait que s'accroître continuellement, au fur et à mesure qu'on s'éloigne du noyau. Cette observation vaut également pour les domaines d'application non spatiaux, où l'ensemble des traits prototypiques donnés pour les usages spatiaux n'est plus nécessairement présent et où l'inventaire des emplois partagés est très restreint ou même insignifiant dans la classe des usages figés (*Jan heeft de pik op mij - Jean a une dent contre moi /\*sur moi*)<sup>1</sup>. En d'autres mots, plus un emploi se rapproche du centre prototypique, plus il y a de chances pour que les prépositions *op* et *sur* aient en commun cet usage.

Cette constatation a une implication importante pour les emplois non centraux, en ce sens que les prépositions *op* et *sur* entrent nécessairement en compétition avec d'autres prépositions dans ces secteurs. L'éclatement prépositionnel, marquant surtout les cas où *op* ne se laisse pas traduire par *sur*, en témoigne. Bien que je n'aie aucunement visé à étudier sous tous les angles toutes les alternances prépositionnelles possibles, j'ai pu déduire des données repérées un principe général, permettant de rendre compte de l'effacement de *sur* en faveur d'autres prépositions. L'omniprésence de *à*, aux dépens de *sur*, pour la traduction de *op* marque de façon fondamentale le panorama prépositionnel.

*(Advertentie – Annonce publicitaire)*

---

<sup>1</sup> Le signe \* marque un énoncé agrammatical.

Dans cette optique, j'ai avancé l'hypothèse que le glissement de *sur* vers *à* pour la traduction de *op* dans des contextes plus abstraits du type *Jan is op de receptie* - *Jean est à la réception* (\**sur la réception*) tient à la différence entre les systèmes prépositionnels des deux langues à l'étude. En effet, le néerlandais ne dispose pas de prépositions comme *à* et *de* en français, qui sont des prépositions schématiques. De ce fait, des prépositions telles que *op* présentent, à côté de leur sens spatial, une dimension plus abstraite. De ces données découle une observation importante du point de vue comparatif, dans la mesure où l'application d'un même système d'analyse à plusieurs langues doit tenir compte des particularités de chaque système prépositionnel.

*M.G.: D'après nos conversations, tes objectifs ne se limitent pas à une analyse purement théorique. Quels autres profits pourrais-tu tirer de ton travail?*

I.P.: Pour moi personnellement, il était très important de choisir un sujet de thèse qui ne se limitait pas à une étude purement théorique. J'estime que les données comparatives qui découlent de mon travail pourront être utilisées dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères. Elles constituent une base équilibrée pour le développement d'applications pratiques pour l'enseignement de la langue française à des néerlandophones, en ce sens qu'elles permettent de prévoir les secteurs de la langue où surgiront des problèmes.

*M.G.: Dans ta carrière d'assistante au département de linguistique romane, tu as collaboré à toute une série de cours, dont le cours de grammaire de la première candidature, les cours de maîtrise du français des deux licences, le cours de français des affaires du programme "Zakelijke Taalbeheersing". En outre, tu as organisé le cours pour les romanistes en herbe au mois de septembre. Quel souvenir en gardes-tu?*

I.P.: J'ai de très bons souvenirs des heures de cours que j'ai données. J'aimais beaucoup le contact avec les étudiants et je trouvais aussi que c'était un exercice utile, dans la mesure où la préparation d'un cours oblige le professeur à dépouiller la théorie et à structurer la matière en question. Grâce à ces cours, j'ai beaucoup appris et j'ai acquis pas mal d'expérience pratique.

En outre, les cours avaient pour moi également une fonction "sociale" importante, en ce sens qu'ils apportaient un contrepois nécessaire à la rédaction de ma thèse, une activité avant tout solitaire.

*M.G.: Quelles sont tes aspirations professionnelles?*

I.P.: J'ambitionne une carrière dans l'enseignement supérieur. Comme je l'ai déjà dit, j'aime enseigner et j'apprécie beaucoup le contact avec les jeunes.

En outre, je pense que les différentes étapes que j'ai parcourues m'ont donné une base très solide dont je pourrai mettre à profit aussi bien la composante pratique que la composante théorique.

*M.G.: Je te souhaite bonne chance!*